

Montpellier le 06 novembre 2024

Monsieur Philippe VIDAL
Président du Centre de gestion
de la FPT de l'Hérault
254, rue Michel Teule
34 084 MONTPELLIER cedex 4

N/Réf. : 2024-11-006

Lettre recommandée avec accusé de réception LRAR

Objet : offre d'achat de votre bien immobilier

Monsieur le Président,

J'ai été informé par mes équipes techniques de la décision prise par votre conseil d'administration de mettre en vente vos locaux actuels hébergés dans un bâtiment dont nous sommes les deux copropriétaires.

Votre conseil aurait également acté qu'une priorité serait donnée à la Caisse d'Épargne Languedoc Roussillon si celle-ci désirait se porter acquéreur.

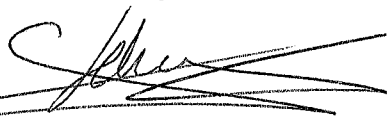
Si ces informations s'avèrent exactes, je vous confirme par ce courrier, en qualité de Président du Directoire, l'intérêt de la CELR pour l'acquisition de votre local et vous fait donc une offre d'achat au prix de l'évaluation du service des domaines soit **2 060 000 euros TTC**.

Plus précisément, cette offre d'achat concerne un local d'une surface annoncée de 1400 m² hébergé en rez de chaussée du bâtiment Alco 1 situé au 254 rue Michel Teule à Montpellier 34084 ainsi que la trentaine de places de parking attribuée dans la répartition de copropriété.

Je tiens à vous préciser que cette offre est ferme et irrévocable et vous informe que si elle n'est pas soumise à une condition suspensive d'obtention d'un prêt bancaire elle reste conditionnée au contrôle par mes services des titres de propriété.

En cas de réponse positive de votre part à cette offre d'achat, nous pourrions alors signer un compromis de vente en déterminant en commun les termes de ce dernier. Si mon offre vous convient, je vous remercie néanmoins d'apposer la mention manuscrite « bon pour acceptation de l'offre » en bas de page, et de me la retourner par courrier recommandé avec accusé de réception.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Gilles LEBRUN
Président du Directoire